



FICHE PREVENTION

Service Hygiène & Sécurité

Fiche n° 03 / Version 01

Février 2001

La collecte des ordures ménagères

L'équipe comprend 1 ou 2 ripeurs véhiculés par un camion benne et un chauffeur.

L'éboueur ou ripeur se situe debout sur un marchepied à l'arrière du camion et se tient à une main courante.

A chaque halte, il descend pour ramasser les ordures déposées sur le trottoir (sacs ; cartons ; poubelles individuelles) ou entreposées dans des containers. Pour cela, il traverse souvent la chaussée.

En campagne, le ripeur peut effectuer le trajet en cabine.

Il soulève la collecte par containers, il incline voire soulève le container et le fait rouler (tire ou pousse).

Le container est ensuite levé et vidé par le dispositif de manutention mécanisé du camion actionné par le ripeur. Il remet en place le container vide.

Il commande et surveille le système de compression.

Le ripeur manutentionne plusieurs tonnes de déchets par jour et parcourt de longues distances à un rythme répétitif et continu.

Le travail peut s'effectuer de jour comme de nuit (horaires spéciaux) dans des conditions climatiques diverses (pluie, neige, froid, chaud, vent...)

RISQUES ET CONTRAINTES

☞ Risques Accidents du Travail

Accident de circulation

heurt par un véhicule tiers

heurt par le camion benne (*marche arrière, freinage rapide*)

Chute

du marchepied

sur la chaussée

dans la trémie

Pathologies ostéoarticulaires

lombalgie d'effort

écrasement des mains et membres inférieurs lors de la manutention ou de la compression

traumatisme des articulations (*genoux, chevilles, poignets*) lors de mouvements répétitifs

Risques infectieux

blesseure, coupure, plaie

projection de poussières ou liquides toxiques (éclatement de sacs)

morsure par animaux

piqûres accidentelles

☞ Pathologies professionnelles

Entorses
Problèmes O.R.L.
Problèmes pulmonaires
Infections cutanées
Lombalgies

☞ Nuisances

Travail salissant
Mauvaises odeurs
Intempérie

PREVENTION

☞ Prévention technique collective

- ✓ Vérification périodique de la conformité du véhicule utilisé :
contrôle annuel de la DRIRE - contrôle trimestriel - vérification périodique
marchepieds antidérapants
dispositifs de signalisation (*bandes rétroréfléchissantes / gyrophare*)
système de levage automatique des bacs roulants
système de blocage de la benne en position ouverte...
- ✓ Présence d'une trousse de secours dans le véhicule
- ✓ Choix des véhicules et des bennes
- ✓ Aménagement et organisation des circuits de collecte
- ✓ Collecte hermétique par containers, sacs de poubelle indéchirables et fermés
- ✓ Répartition des tâches sur la durée du poste en ménageant des périodes de récupération
- ✓ Mise en place d'une fiche : réparation(s) à effectuer sur le véhicule
- ✓ Aménagement des vestiaires du personnel (*douche, casiers...*)

☞ Protection individuelle obligatoire

- ✓ Chaussures de sécurité
- ✓ Gants
- ✓ Tenue vestimentaire adaptée aux conditions climatiques
- ✓ Gilet de signalisation à haute visibilité type 2
- ✓ Protection auditive pour certains types de collecte exposant au bruit (*ramassage du verre*)

☞ Formation / Sensibilisation

- ✓ Gestes et postures adaptées aux techniques de collecte
- ✓ Port des équipements de protection individuelle
- ✓ Respect des consignes de sécurité
- ✓ Hygiène de vie (sobriété, hygiène corporelle, repos suffisant : pas de cumul d'emplois)
- ✓ Secourisme (un des membres de l'équipe)

☞ Vaccinations conseillées

- ✓ Tétanos, Polio
- ✓ Hépatite B
- ✓ Leptospirose

**Pour toute information complémentaire
Contactez notre Conseiller Hygiène et Sécurité,
Au 02 41 24 18 80**